

BUDGET : LES FINANCES COMMUNALES

L'élaboration du budget est le temps fort de la vie financière d'une commune pour le Maire, pour les Elus et pour les différents services de la Mairie.

À l'image d'un particulier pour ses recettes et ses dépenses, une commune gère un budget qu'elle vote chaque année. Il lui permet de mettre en œuvre les projets qu'elle a définis, d'anticiper ses besoins et d'assumer les dépenses inhérentes à ses missions (frais de personnel, services publics...).

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2017

1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT 2017					
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>			
11	Charges à caractère général	700 441.19 €	70 Produits des services, du domaine	181 786.43 €	
12	Charges du Personnel	1 049 178.34 €	73	Impôt et taxes	1 840 387.59 €
014	Atténuations de produits	54 917.41 €	74	Dotations et participations	433 373.97 €
65	Autres charges gestion courante	160 535.60 €		Autres produits de gestion courante	30 729.35 €
66	Charges Financières	95 156.02 €	75	produits financiers	2.75 €
67	Charges exceptionnelles	- €	76	Produits exceptionnels	240 251.80 €
	Opérations réelles		77		
6811 (O42)	Amortis. Subv équipt. opération d'ordre	394 151.65 €	013	Atténuations de charges	41 690.64 €
O23	Virement à l'investissement	- €	O42	Opérations d'ordre	80 701.81 €
O22	Dépenses imprévues	- €	OO2	Résultat reporté	- €
TOTAL		2 454 380.21 €			2 848 924.34 €

2) La section d'investissement :

INVESTISSEMENT 2017					
<u>DEPENSES</u>		<u>RECETTES</u>			
1641	Capital des emprunts	265 170.16 €	10222	FCTVA	126 741.14 €
204	Subvention d'équipement	48 318.80 €	10224	TA	106 854.63 €
21	Immobilisations corporelles	36 881.38 €	1322	Subventions	52 124.00 €
23	Immobilisations en cours	314 613.83 €	16	Emprunt	230 000.00 €
13	Subventions d'investissement		20 21 23	Immobilisations	114 280.33 €
20	Immobilisations incorporelles	1 746.00 €	040	Opération d'ordre	394 151.65 €
458	Combe de Demptézieu		4582	opérations sous mandat	
458	Plan de Circulation	28 197.68 €	458	Combe de Demptézieu	12 336.93 €
O40	Opérations d'ordre	80 701.81 €	458	Plan de Circulation	63 000.00 €
O20	Dépenses imprévues	- €	OO2	Affectation du résultat	300 000.00 €
TOTAL		775 629.66 €			1 399 488.68 €

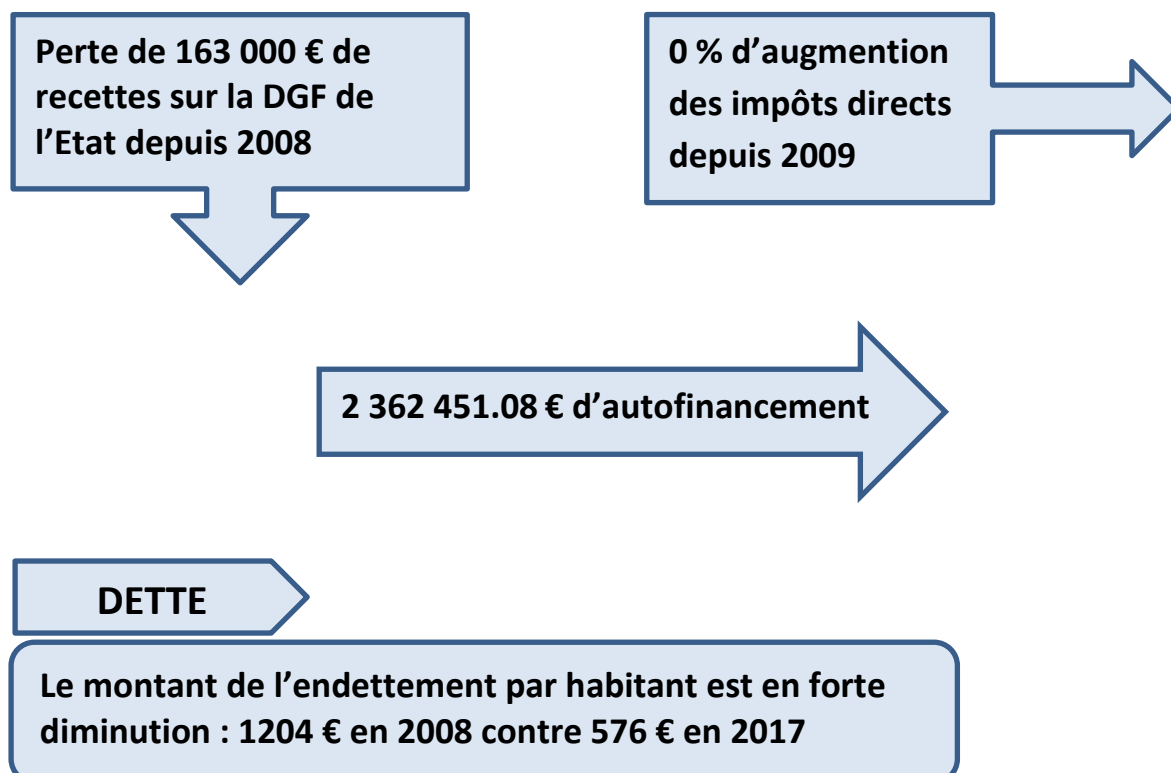
LE BUDGET PRIMITIF 2018

Lors de la séance du Conseil Municipal du lundi 26 mars, les conseillers municipaux ont approuvé le Compte de Gestion réalisé par le Percepteur et le Compte Administratif établi par la Commune, arrêté au 31 décembre 2017 pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

En ce qui concerne le vote du Budget Prévisionnel 2018, celui-ci s'inscrit encore une fois dans un contexte économique et social complexe. La baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de l'Etat depuis de nombreuses années pénalise fortement notre budget de fonctionnement et d'investissement.

Malgré la baisse de nos recettes de fonctionnement **(-10,24%)** entre le Compte Administratif 2017 et la prévision budgétaire 2018, il nous revient donc l'objectif de construire ce budget communal tout en gardant notre aptitude à investir et à maintenir un service public de qualité sur notre village. Depuis 2008, les efforts budgétaires réalisés permettent ainsi d'affronter cette situation de manière positive, puisque nous avons su réduire l'endettement communal de manière drastique. Mais, jusqu'à quand pourrons nous tenir cet objectif, si nos recettes continuent à diminuer chaque année budgétaire.

VOICI DES CHIFFRES CLES DU BUDGET PREVISIONNEL 2018



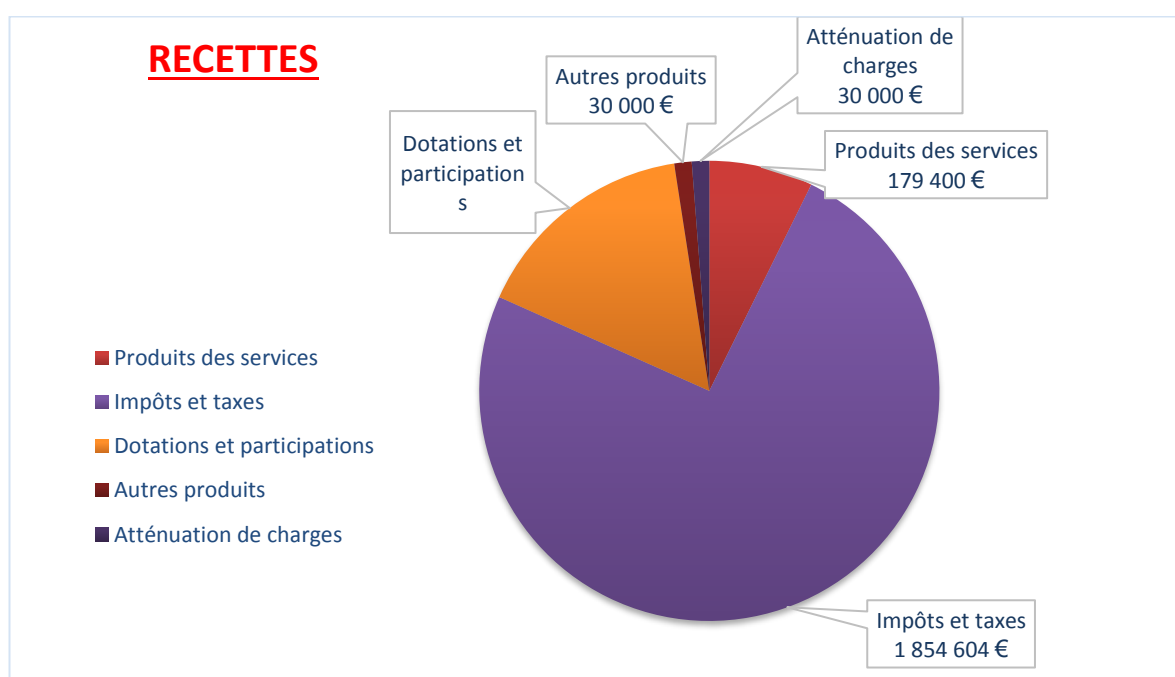
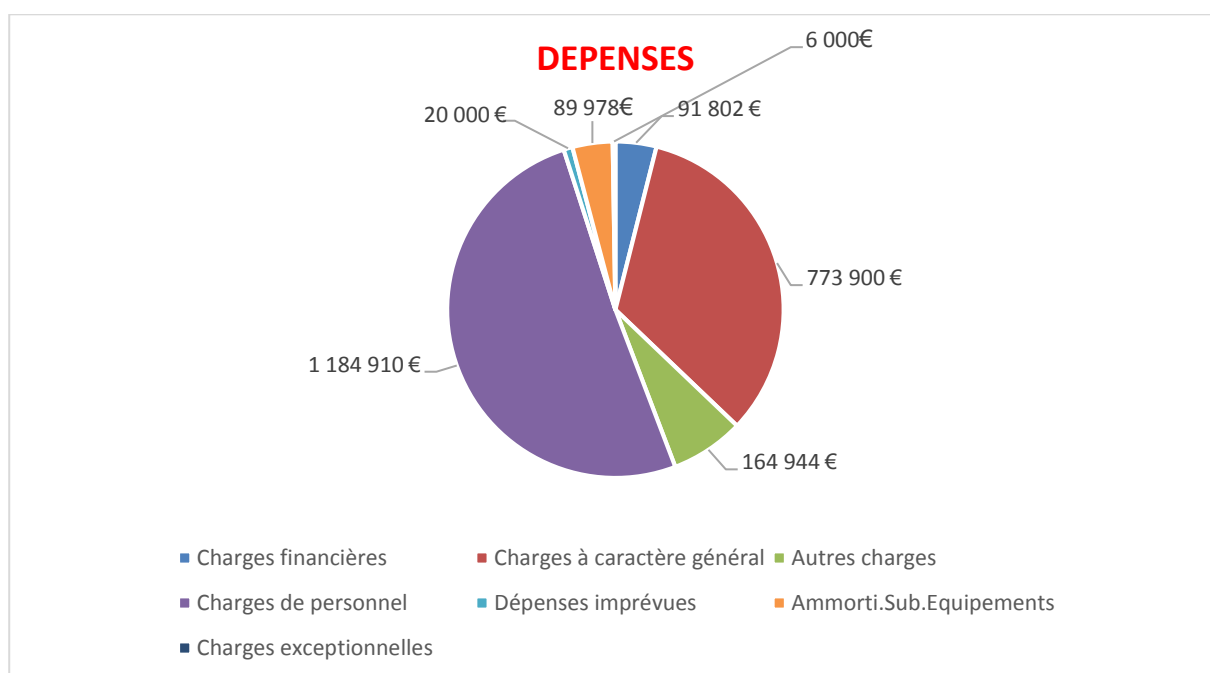
Le Budget Primitif 2018

Celui-ci se divise en deux sections :

- La section de fonctionnement : dépenses et recettes
- La section d'investissement : dépenses et recettes

Le Budget Primitif communal s'équilibre à : 4 854 746.36 €

3) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT



PRINCIPAUX AXES D'INVESTISSEMENTS 2018

INVESTISSEMENT

La capacité d'investir constitue une clé essentielle pour Saint-Savin qui doit conserver sa faculté à conforter son attractivité.

L'équipe municipale met en œuvre un plan d'investissement pour l'entretien de ses bâtiments, de ses voiries ainsi que la construction de programmes structurants et indispensables au service public.

Budget prévisionnel d'investissement 2018 : 2 144 068 €

QUELQUES INVESTISSEMENTS PRINCIPAUX PAR THEMATIQUE

ENTRETIEN, MISE EN ACCESSIBILITE ET SECURITE DES BATIMENTS ET RENOVATION DES VOIRIES

1 290 000 €

- Salles : H. Coppard, Maison des Sports et salle Annexe
- Mairie
- Château de Demptézieu
- Maison Pisé
- Eglise de Demptézieu
- Rue Hugues de Demptézieu
- Chemin des 8 Berlioz

EDUCATION ET ENFANCE

300 800 €

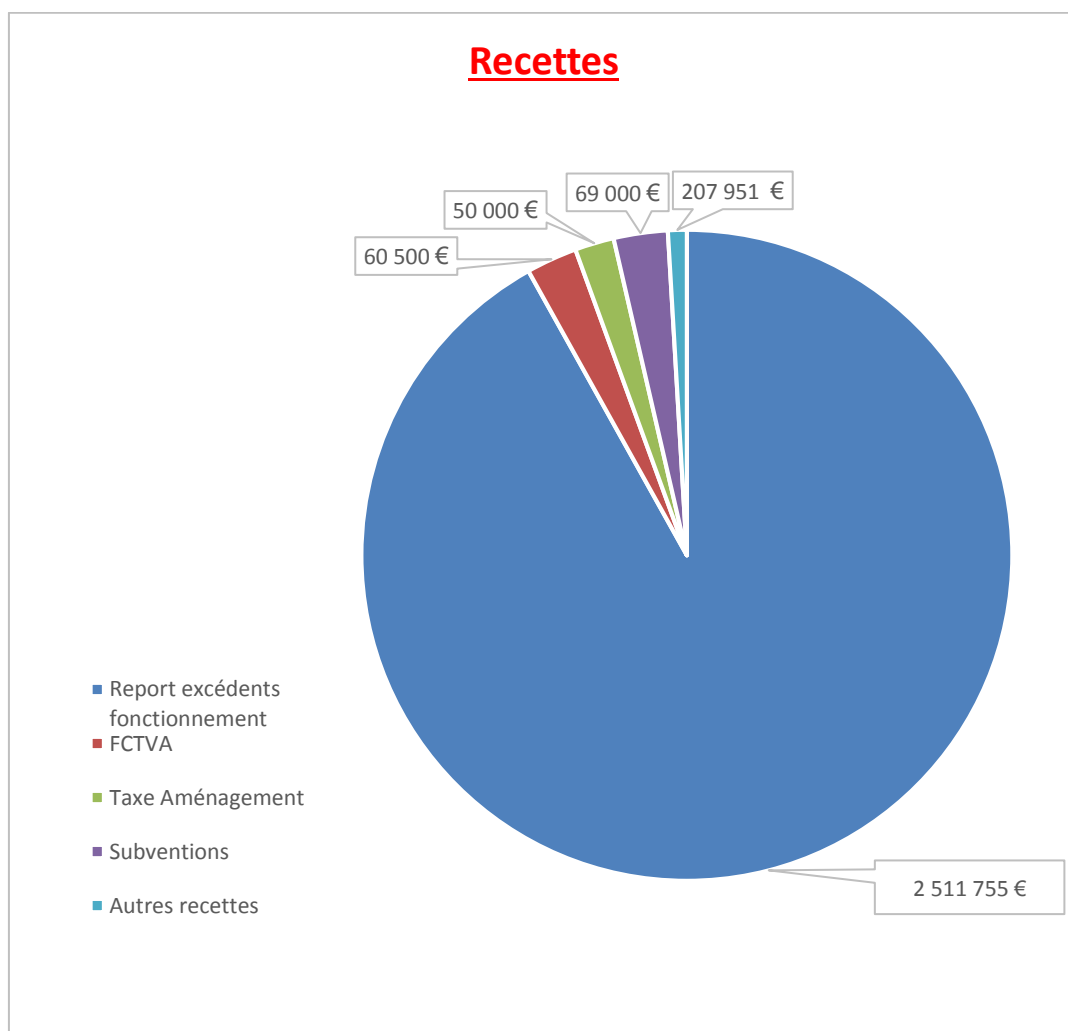
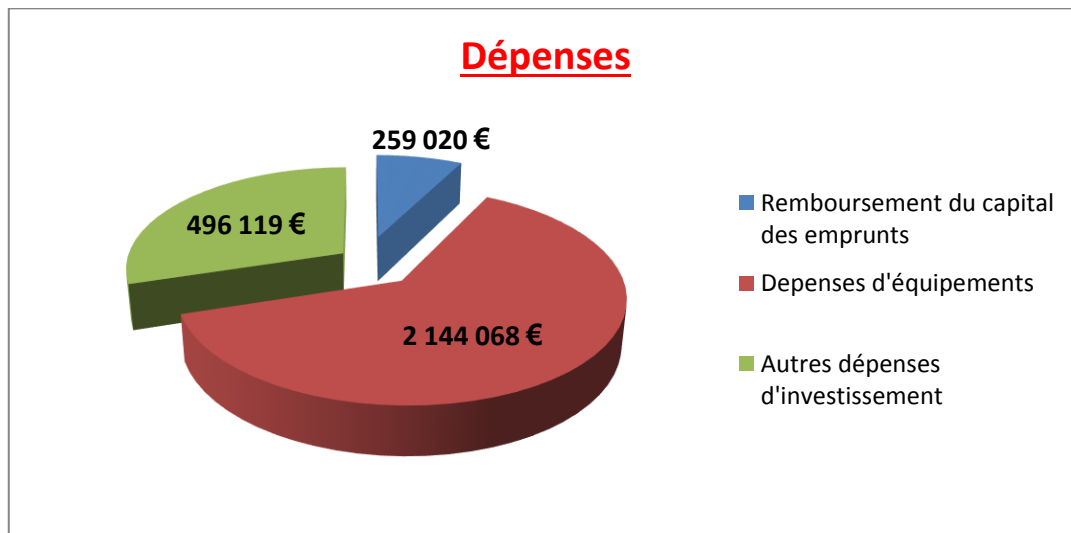
- Pôle enfance
- Clôtures : école maternelle et école Joseph Abel
- Matériel informatique
- Revêtement de sol (école Pierre Coquand)

AMENAGEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE

190 200 €

- PLU
- Fleurissement
- Signalétique
- Entretien des espaces verts
- Entretien équipements sportifs
- Aménagement arrêt de bus Flosailles
- Matériel pour les Services Techniques, Administratifs et pour les Ecoles
- Extension des columbariums des cimetières du Bourg et de Demptézieu

4) La section investissement :



5) Les contributions directes pour 2018

Les taux d'imposition des 3 taxes directes locales n'augmenteront pas en 2018 et restent donc **identiques depuis 2009**.

Il est important de rappeler, qu'en 2012, les Elus ont décidé de baisser d'un point la TFB part commune pour palier à la mise en place de la Taxe Additionnelle de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Isère.

Intitulé des taxes	Taux 2018 communal	Bases Prévisionnelles fixées par l'Etat (€)	Produits Attendus (€)
Taxe d'Habitation (TH)	6,79%		339 093
Taxe Foncière Bâtie (TFB)	14,76%		568 258
Taxe Foncière Non Bâtie (TFNB)	53,14%		60 649
TOTAL DES 3 TAXES DIRECTES			968 000

6) Les subventions accordées aux associations en 2018 :

ARTS ET COULEURS	100,00 €
BASKET NORD ISERE	2 500,00 €
CYCLO RANDO DECOUVERTE	500,00 €
F N A C A	400,00 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	2 500,00 €
LA BOULE VIGNERONNE	500,00 €
LA TRUITE VIGNERONNE	500,00 €
SAINT SAVIN SPORTIF	11 300,00 €
SOU DES ECOLES DU BOURG	500,00 €
TENNIS	500,00 €

POUR RAPPEL :

Les dossiers de demande de subvention sont à retirer en mairie et doivent être déposés avant le 20 décembre 2018 pour le Budget Primitif de 2019.

En conclusion :

Ce Budget Primitif 2018 est un budget qui se veut responsable, solidaire et porteur d'avenir pour Saint-Savin.